La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

24ème année - N°4589 - Mercredi 20 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

INTERVIEW

Omar Chéhani : "*J'admets que nous avions des fichiers FOP à assainir* "

SOCIÉTÉ :

Lancement de l'étude diagnostique sur l'assurance inclusive

LIRE PAGE 3

TAEKWONDO

Une comorienne a brillé lors du championnat universitaire en France

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Ramadan 1445

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Mars 2024

Lever du soleil:
06h 10mn
Coucher du soleil:
18h 21mn

Fadjr :	**04h 58mn**
Dhouhr :	**12h 18mn**
Ansr :	**15h 36mn**
Maghrib:	**18h 24mn**
Incha:	**19h 38mn**

INTERVIEW

Omar Chéhani : "*J'admets que nous avions des fichiers FOP à assainir* "

La fonction publique comorienne connaîtrait un patron "dynamique" qui sillonne les îles pour palper la réalité. Omar Chehani, directeur de la Fop montre que pour unifier et consolider les fichiers des quatre directions de la Fop, il a été indispensable de limiter les accès au système d'information GISE. Il a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores/HZK. Omar Chehani est l'actuel directeur de la fonction publique. Il a travaillé à l'Education en tant qu'enseignant de Maths et Physique chimie dans différents collège, puis Directeur de Cabinet du Commissariat à l'Education à Ngazidja avant d'être Directeur chargé des Ecoles Privées. Début de l'année 2020, il a été nommé Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Justice et le 1er décembre de la même année, le Chef de l'Etat lui a confié ce poste qu'il occupe jusqu'à ce jour.

Question : Ces derniers temps vous multipliez vos déplacements vers Anjouan, quel est l'objectif de ces visites ?

Omar Chehani : Depuis la révision constitutionnelle de 2018 et dans le cadre du Plan Comores Emergeant à l'horizon 2030, le Ministère en charge des Administrations Publiques a comme missions, entre autres, l'unification et la réforme de la Fonction Publique, deux missions qui nécessitent une meilleure maitrise des quatre Fop qui coexistaient. Mes déplacements me permettent de me rapprocher de la réalité et d'échanger avec les responsables insulaires de l'administration publique. En janvier, je me suis déplacé à Mohéli puis Anjouan pour le recrutement des enseignants admis au concours organisé par le Ministère de l'Education. Récemment, j'ai accompagné le Ministère des Finances et le projet PAGF pour des activités liées à la formation des agents de ce ministère. Il m'arrive de faire des déplacements pour des motifs politiques.

Question : il y a des mois en arrière, le fichier de la FOP au niveau d'Anjouan ressemblait à un banal chiffon, aviez-vous pu ordonner et perfectionner fichier ?

O.C. : J'admets que nous avions des fichiers (car il ne s'agit pas seulement de celui d'Anjouan) qui nécessitaient toilettage et assainissement. Mais la situation n'était pas telle que tu l'as décrite. Ce travail de toilettage et d'assainissement se fait progressivement. Maintenant, on ne parle plus de « doublons », les erreurs dans les informations personnelles des agents sont réduites. Actuellement, on ne parle plus de quatre fichiers. Nous avons un seul et unique fichier Fop. Ce travail a été fait par nos services de la Fop et du Budget avec l'expertise de nos informaticiens. Je ne dirais pas que nous avons pu perfectionner, le perfectionnement étant un travail continu. Je dirais plutôt que nous améliorons les choses. D'ailleurs, la semaine dernière, le Gouvernement a informé par la voix de son porte-parole, Msaidie qu'il a contracté avec un cabinet marocain pour la digitalisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat. Ce qui consiste dans un premier temps à recenser tous les agents de l'administration publique avec l'impression d'une carte biométrique pour chaque agent et la mise en place d'un système de contrôle d'accès et de présence de ces derniers dans leurs services respectifs.

Question : On accuse la centralisation de la FOP d'être coûteuse, trop chère aux fonctionnaires des îles (Anjouan et Mohéli), que faire pour être comorien avec le même avantage, où que l'on se trouve ?

O.C. : La Fop n'a jamais été centralisée. Pour unifier et consolider les fichiers des quatre directions de la Fop, il a été indispensable de limiter les accès à notre système d'information GISE. Vous avez, vous-même assimilé le fichier de la Fop à un banal chiffon par-là, vous avez reconnu qu'il y avait un sérieux problème. Je crois que cette décision a donné ses résultats sans vouloir être trop optimiste. Je souligne que la législation actuelle voudrait qu'au lieu de parler d'un « fonctionnaire d'une île », on parle d'un « fonctionnaire de l'Etat Comorien exerçant dans une ile ». Ça veut dire que dans une même île, on trouvait des fonctionnaires de cette Île et ceux de l'Union. Et seuls les premiers étaient gérés par les services insulaires. Exemple : un médecin de l'hôpital de Hombo était toujours obligé de demander sa fiche

Omar Chehani aux côtés du Président Azali.

signalétique à Moroni, parce qu'il est enregistré dans le fichier Fop de l'Union. Ceci est révolu depuis qu'on a consolidé les fichiers. Tout agent de l'Etat enregistré dans la base de données de la Fop peut avoir sa fiche signalétique ou son bulletin de paie dans chacune des directions de la Fop.

Question : Que pensez-vous du fait qu'à la fonction publique seuls l'anjouanais et le mohélien se voient souvent condamnés à travailler loin de sa famille (à Ngazdja) ? Et comment remédier à ce problème social et sociétal ?

O.C. : Je ne vois en cela aucun problème. Je considère que c'est plutôt une opportunité qu'il faut faire bénéficier à tout le monde. L'administration devrait aider les Comoriens des quatre îles à mieux se connaitre et à connaitre leur pays. Faudra-t-il peut-être penser à rétablir l'indemnité d'éloignement ou accorder une prime à ceux et celles qui accepteraient d'être affectés-es à une île autre que son île natale.

Question : Lors d'un entretien avec Comores Magazine, vous aviez accusé l'opposition d'être animée d'un manque de sérieux, les dernières élections vous ont-elles donné raison ?

O.C. : Je ne dirai pas une chose pareille. Je me rappelle avoir assumé le slogan « GWA NDZIMA », arguant que nous étions proches des électeurs et en avance dans la campagne électorale. J'ai rejeté l'idée que tous les candidats travaillent pour la sortie du Président Azali du pouvoir. J'ai dit tout simplement que chaque candidat l'est pour être Président et que de toutes les façons, un parmi les six sera investi et les cinq autres formeront l'opposition. Je vous laisse répondre à la dernière question.

Propos recueillis par
Nabil Jaffar

CULTURE

Samia Orosemane : "*Mon seul objectif […] c'est d'être utile*"

Elle était la star de la soirée caritative organisée par l'ONG-Life au New Select dans la nuit du samedi 16 mars dernier. Samia Orosemane garde en mémoire, dans un coin de sa tête, la beauté de l'archipel et le courage des femmes qu'elle a rencontré à Moheli. Engagée à accompagner les bonnes causes, l'humoriste franco-tunisienne mise sur sa notoriété pour mettre de la lumière sur l'ONG-Life en partageant du bonheur, du rire, de la joie et d'être utile. Interview.

Question : Qu'est-ce que cela vous fait de travailler, de collaborer avec l'ONG-Life ?

Samia Orosemane : Cela me donne le sentiment d'avoir un peu d'utilité, parce que c'est difficile, peut-être, tu n'as plus de parents et tu n'as pas d'enfants, tu te demandes à quoi tu sers dans cette vie. Moi mon seul objectif c'est de partager du bonheur et du rire avec les gens, c'est d'apporter de la joie, c'est d'être utile. Et le fait que j'ai un peu de notoriété, cela met de la lumière sur l'ONG et cela permet à d'autres personnes de donner en confiance parce que ceux qui me suivent ont confiance en moi. Donc si je peux être la cause d'un don alors je cours, je fonce.

Question : Vous avez effectué un passage à Moheli, qu'est-ce que vous avez découvert et qui vous a marqué ? Avec la collecte que vous effectuez, quels seront vois projets ?

S.O. : Les femmes ! Le courage des femmes qui travaillent pendant que leurs maris se laissent aller et je trouve cela dommage en fait mais ça ressemble un petit peu à chez moi, en Tunisie. Il y a beaucoup de régions comme ça où les hommes n'ont pas le courage d'aller travailler et ce sont les femmes qui prennent tout en charge parce qu'il faut qu'elles s'occupent de leurs enfants. J'ai aimé le courage chez ces femmes là et leur accueil aussi.

Question : Pendant vos spectacles, vous avez cette habitude de parler de vous et cela sans calque. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

S.O. : (Rire) Parce que c'est mieux que de parler des gens. Juste parce que c'est mes expériences, mon vécu. Ce que j'ai pu traverser, qui fait rire ce sont les douleurs, les tristesses et les galères qui m'arrivent et qui peuvent faire rire les gens.

Question : Que pensez-vous des Comores et de son Public ?

S.O. : J'ai beaucoup aimé les Comores, ses paysages incroyables et le public était impressionnant. Ils étaient très à l'écoute. J'ai beaucoup aimé et puis il y a des gens qui me disaient que cela faisait des années qu'ils rêvaient de me rencontrer, il y en a certains qui tremblaient quand ils ont fait des photos avec moi, c'était tellement mignon.

Propos recueillis par A.O

SOCIÉTÉ :

Lancement de l'étude diagnostique sur l'assurance inclusive

Dans le cadre des activités du projet « insurance and risk finance facility (IRFF) », le PNUD en collaboration avec le bureau d'études Milliman a organisé à Moroni un atelier de lancement de l'étude diagnostique sur l'assurance inclusive et le financement des risques aux Comores. Il était question de discuter avec les parties prenantes des résultats préliminaires de l'étude, d'engager des discussions techniques sur le financement des risques de catastrophes et l'assurance inclusive, et de valider les résultats pour orienter des actions futures.

Face aux défis croissants posés par les catastrophes comme le cyclone en 2019 et le changement climatique, l'Union des Comores prend des mesures proactives pour renforcer sa résilience économique et sociale. En réponse à ces enjeux, le PNUD en collaboration avec le bureau d'études Milliman, a organisé un atelier de lancement de l'étude diagnostique sur l'assurance inclusive et le financement des risques aux Comores. Cette réunion a rassemblé les parties prenantes clés à l'instar de la direction de la sécurité civile, les représentants du gouvernement, du secteur privé, etc. Cet atelier représente une étape cruciale dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour financer le risque et l'assurance dans le pays. Il vise à introduire l'IRFF et à discuter des mécanismes permettant de renforcer la couverture assurantielle et les capacités financières des Comores face aux catastrophes.

Dans son allocution, la représentante adjointe du Pnud Vera Hakim précise que le mécanisme d'assurance et de financement des risques (IRFF) du PNUD fournira des solutions de protection innovantes dans 50 pays en développement d'ici 2025. Actuellement, le mécanisme est opérationnel dans 34 pays. « Nous soutenons le développement de produits et services d'assurance innovants destinés aux personnes et communautés vulnérables, tout en investissant également dans la transformation à long terme des marchés de l'assurance. Le travail du Fonds va au-delà de l'offre et de la demande d'assurance. Il examine les législations, le développement des capacités réglementaires et institutionnelles et investit dans le plaidoyer, la formation et l'éducation. Également, l'IRFF, adopte une approche inclusive qui met en avant l'égalité des sexes dans le renforcement de la résilience. En réduisant les obstacles structurels et en favorisant l'autonomisation individuelle, l'IRFF s'engage à promouvoir l'égalité du genre à travers ses politiques et ses solutions de financement des risques et d'assurance… l'IRFF vise à créer des systèmes plus équitables et inclusifs, contribuant ainsi à une meilleure gestion des risques et à la construction de communautés plus résilientes », explique-t-elle.

Présent, le directeur général de la sécurité civile colonel Abdallah Rafik fait savoir que les événements de ces dernières années rappellent l'importance de renforcer notre capacité à anticiper, prévenir et gérer les risques de catastrophes naturelles. Il a saisi de l'occasion pour annoncer que l'Union des Comores a souscrit à l'African Risk Capacity pour une assurance paramétrique contre les cyclones tropicaux. Et dans le souci de renforcer le secteur, le pays s'est doté d'une politique nationale, d'un plan de contingence et d'un plan sectoriel et de nombreuses actions ont été entreprises dans le cadre de divers projets afin de renforcer les capacités techniques, matérielles, financière et promouvoir la visibilité du secteur sur le plan national et sous régional. « En dépit de tous ces efforts engagés, ce secteur reste confronté à certains défis de taille

dont ceux portant sur les mécanismes de financement en cas de catastrophe. C'est ainsi que l'étude diagnostique que nous lançons aujourd'hui est une étape cruciale dans notre démarche. Elle nous permettra de mieux comprendre les risques auxquels nous sommes confrontés et d'identifier les solutions les plus efficaces pour y faire face. En travaillant ensemble, je suis convaincu que nous pourrons surmonter ces défis et protéger nos communautés », renchérit-t-il.

Quant à la secrétaire générale du ministère des finances Sitti Salim, elle explique qu'au fil des ans, notre nation a dû faire face à des défis majeurs en matière de gestion des risques de catastrophes naturelles, soulignant ainsi l'impérieuse nécessité de renforcer notre capacité à y faire face. « Aujourd'hui, nous nous réunissons avec détermination pour élaborer des solutions novatrices et efficaces qui protégeront nos communautés vulnérables et assureront une reprise rapide après une catastrophe », lance-t-elle.

Notons qu'il s'agit de la première phase de diagnostic qui consiste à étudier les défis en concertation avec les différents acteurs. Durant le mois prochain, il y aura une série de consultations permettant d'avoir la deuxième version avec différents ébauches des solutions qui seront discutés avec les acteurs et qui sera finalisée et traduites en actions concrètes.

Andjouza Abouheir

ENERGIE

Des comités communaux formés sur la gestion des plaintes du PAESC

Environ quatre comités communaux et deux comités villageois sont formés sur le mécanisme de gestion des plantes liées aux risques du projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores (PAESC). Cette formation qui a pris fin le 18 mars dernier a pour but de renforcer les travaux du projet d'énergie solaire.

Depuis le mercredi dernier, plusieurs membres de comités ont poursuivi une formation visant à renforcer la gestion des plaintes liées au projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores (Paesc). Lors de la cérémonie de clôture, Chioni un des membres des comités présents a fait le point sur la formation. « Nous nous sommes réunis pendant cinq jours dans le but d'appréhender la manière de gérer les plaintes. Nous avons appris 4 chapitres dont la sauvegarde environnementale et sociale, les types de violences basées sur le genre (VGB), le mécanisme de gestion des plaintes et le traitement des plaintes », a-t-il expliqué.

Ce projet appuyé par la Banque Mondiale et le gouvernement a une durée de cinq ans, au cours de laquelle trois centrales photovoltaïques devront être installées aux Comores. L'objectif phare dudit projet est d'augmenter la quantité d'électricité produite dans le pays

afin d'améliorer la performance opérationnelle du service public d'électricité.

Pour rappel, le PAESC doit aboutir à trois centrales dotées de batterie de stockage qui vont permettre de distribuer de l'électricité, même après une journée de pluie. Parmi les comités communaux présents dans la formation, on peut citer la commune de Mboude, Mbadani, Hamavou et Bambao. Et les comités villageois présents sont Domoiboini et Domoidjou. Ces comités ont été formés sur la gestion des plaintes afin de mieux recueillir les différentes craintes de exprimées par population concernant les travaux du projet.

Kamal Gamal

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

Les activités se poursuivent au CLAC de Nioumachoi

Organisée chaque année autour du 20 mars, la semaine de la francophonie s'est déroulée à l'Alliance française de Fomboni du 3 au 8 mars dernier, le CLAC de Nioumachoi a pris le relais le 9 mars pour prendre fin le samedi 16 mars par un jeu intitulé « Tournoi d'Afrique ». Plusieurs activités ont été organisées avec la participation de tous les établissements scolaires publics et privés de la région.

Après l'Alliance française de Fomboni, c'est au tour du CLAC de Nioumachoi de lancer le coup d'envoi le samedi 9 mars pour les activités s'inscrivant dans le cadre de la semaine de la Francophonie 2024. Après avoir montré l'importance de cette semaine l'animateur principal Assane Nassor Abdou a lancé pour démarrer la semaine, l'activité « dis-moi dix mots » dédiée aux collégiens. « 5 groupes de 10 ont travaillé chacun sur 2 mots leurs sens et leurs emploies » explique Nassor qui ajoute que chaque groupe était supervisé par un animateur du Clac. Un exercice suivi d'une restitution par le rapporteur de chaque groupe.

Le samedi 16 mars a été prévu un tournoi de jeu intitulé « le tour d'Afrique » inter classe, niveau collège. Chaque classe était représentée par 3 élèves. Il s'agit d'un jeu de culture générale qui a démarré par les quarts de finale. Après les éliminations des uns et des autres, la finale a été disputée entre la classe de 6ème et la classe de 5ème.

« Je félicite en premier, les établissements qui ont répondu à cette invitation et tous les élèves mais surtout la classe gagnante. Je félicite également les animateurs du CLAC qui appliquent les acquis des différentes formations sur le projet « À vos CLAC prêts partez », lance Ben Ymame Bacar, le coordonnateur de sous réseau CLAC de Mohéli. « Je conseille aux parents, aux chefs d'établissements de l'Union des Comores de faire venir les enfants dans nos centres pour s'enrichir culturellement » a-t-il ajouté.

Riwad

CHAMPIONNAT DE DISTRICTS

Fin de partie pour les 11 moustiques de Kopve

Sans surprise, le club de Kopve dans la région de Mbadjini est exclu du championnat du district de Pimba-Nguengue après que ses supporters et une partie des joueurs aient agressé les officiels de la rencontre qui les opposait à Victoire Club. La décision est sans appel, les moustiques de Kopve doivent jouer à partir de la saison prochaine en division inférieure.

11 Moustiques

C'est par décision de la Commission d'Homologation et de Discipline en date du 09 mars que la nouvelle est tombée, 11 Moustiques est rétrogradée en division inférieure. « L'équipe 11 Moustiques de Kopve est rétrogradée en division inférieure (art 293.2) ». Et le PV de continuer : « les joueurs de l'équipe 11 Moustiques sont suspendus pour une durée de quatre ans. Les membres du staff de l'équipe 11 Moustiques sont suspendus pour une durée de quatre ans assujetti d'une amende de 125 000. » En effet l'article 293.2 des règlements généraux dispose : En cas d'agression physique par deux ou plusieurs personnes, en plus de la rétrogradation en division inférieure du club auquel appartiennent les agresseurs, les personnes coupables seront sanctionnées de la manière suivante : a) Si les agresseurs sont des joueurs, ils sont sanctionnés d'une suspension de quatre (4) ans. »

La Commission d'Homologation ne s'est pas contentée de sanctionner les joueurs et le staff, les supporters y ont pris pour leurs grades. « Les supporters de l'équipe 11 Moustiques sont suspendus de terrain pour une période de deux ans » lit-on dans la décision de la CDH. Cette décision se justifie par les dispositions de l'article 293.c » Si les agresseurs sont des supporters, le club auquel ils appartiennent jouera ses rencontres à domicile à huis-clos pendant deux (2) ans. Durant cette période, ce club sera interdit de supporters pour ses matchs en déplacement » toujours selon les règlements généraux.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	8 000	12	17 000	35	32 000	65	82 500	127

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour acquisition d'Huile Moteur 15W4 AP CI 4/ Différents types des filtres/Matériels de réseau

Date de la Publication 13/03/2024

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

- Marché de fourniture N°1 « Huile moteur 15W40 AP CI 4»

- Marché de fourniture N°2 : « Différents types des filtres»

- Marché de fourniture N°3 : « Matériels de réseau»

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :

informations.sonelec@gmail.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : procurement.sonelec@gmail.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des Marchés Publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte entreprises retenues sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société
Registre de commerce
Quitus fiscal de l'année 2023
Déclaration de non faillite
Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.
Attestation de capacité financière délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir a**u plus tard le Samedi 25/03/2024 à 09 heures des Comores**. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considéré. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **à Samedi 25/03/2024 10 heures** à la salle de conférence de la « SONELEC ».

TAEKWONDO

Une comorienne a brillé lors du championnat universitaire en France

C'est dans la ville de Salon-de-Provence, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) que s'est tenu le championnat de France Universitaire de Taekwondo. La compétition s'est déroulée tout au long de la journée du samedi 16 mars de 8h30 à 16h au Halle Pierre de Coubertin devant plusieurs personnes autorités comme habitants de la localité.

Ilona Adam continue sa progression et son ascension. Apres avoir brillée pendant des années dans les catégories de jeunes, la jeune combattante comorienne est rentrée un peu plus dans l'histoire du sport comorien en décrochant la médaille de bronze lors de ce championnat de France universitaire. Engagée dans la catégorie des moins de 62 kg, la jeune athlète est parvenue à monter sur le podium en décrochant la médaille de bronze. « Ilona Adam a décroché une médaille de bronze à l'épreuve de taekwondo des championnats de France universitaires. La Comorienne l'a remportée en catégorie senior -62 kg ».

Issue d'une famille sportive (sa mère avait décroché la première place de la course des femmes 2022) Ilona s'est donné comme objectif dès son jeune âge de combattre pour les couleurs de son pays d'origine. Malgré les garanties sportives et financières qu'un pays comme la France aurait pu lui offrir dans la progression de sa carrière, elle ne jure que pour le drapeau national. Malheureusement cet engagement est à sens unique car, les autorités sportives n'ont jusqu'à maintenant proposé un plan de carrière pour la jeune taekwondoïste.

Heureusement et contrairement aux derniers jeux des iles à Madagascar, le Taekwondo est inscrit dans les dix-sept disciplines que les Comores ont soumis au Comité Internationale des Jeux (CIJ) dans la perspective de l'organisation des jeux des iles de l'océan indien en 2027 aux Comores. Un espoir pour la jeune fille qui avait été énormément déçue par le retrait à la dernière minute de sa discipline lors des derniers jeux.

Organisé donc à Salon de Province, ce championnat universitaire réunissait les 150 meilleurs athlètes espoirs. « A l'initiative de Provence Sport Taekwondo, école salonaise d'arts martiaux, les 150 meilleurs espoirs français seront accueillis à Salon de Provence pour les championnats de France universitaires de Taekwondo » comme on pouvait lire dans un communiqué de la ville haute posté sur les réseaux sociaux. Une occasion pour les habitants de la ville de s'imprégner de la discipline. « Une première pour la Ville, une occasion pour les Salonais de découvrir ce sport et surtout de venir encourager les athlètes et en particulier ceux qui porteront les couleurs salonaises ».

Imtiyaz

Ilona Adam, medaillé en bronze.

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

PROJET KOMOR INITIATIVE

AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : marché public de fournitures.
POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.
OBJET DU MARCHE : Fourniture et livraison de matériel pour la filière maintenance informatique (2 lots)
LIEU D'EXECUTION : Union des Comores
FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la règlementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CRITERES D'ELIGIBILITE :
• Disposer d'un registre de commerce
• Etre en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale et de ses obligations sociales

CRITERES D'ATTRIBUTION :
Sélection fondée sur le moindre Coût : le marché sera attribué à l'offre globalement techniquement conforme la moins chère.

PROCEDURE
Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION
Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse suivante : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse e-mail log.comores@expertisefrance.fr au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.
La date limite de soumission est fixée **au 01/04/2024 à 15H (Heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS
L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr
Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

PROJET KOMOR INITIATIVE

AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : marché public de fournitures.
POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.
OBJET DU MARCHE : **Fourniture et livraison de matériaux de béton (Lot 1) et de matériel de coffrage (Lot 2).**

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores
FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la règlementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CRITERES D'ATTRIBUTION :
Sélection fondée sur le moindre Coût : le marché sera attribué à l'offre globalement techniquement conforme la moins chère.

PROCEDURE
Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION
Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse suivante : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse e-mail log.comores@expertisefrance.fr au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée **au 01/04/2024 à 15H (Heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr
Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

UNION DES COMORES

.....

Unité-Solidarité-Développement

****

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

---

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé
P.175840

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : Union des Comores
Nom du Projet : Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé.
Intitulé du Marché : Acquisition de deux (2) Pompes immergés de 202m3/h 75Kw, 400V HMT 136m
Référence N° : DC-24/02/Projet d'Appui à l'Acquisition des vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement d'un montant de quarante-six millions de dollars américains « 46 000 000USD » de l'Association International de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « : ***Acquisition de deux (2) Pompes immergés de 202m3/h 75Kw, 400V HMT 136m*** »

1. Le Projet VACCIN sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché.

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence internationale en recourant à une demande de cotation (DC) tel que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement du projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 et en septembre 2023 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous (tes) les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation : Moroni Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales), ou par voie électronique en écrivant à mistoihi.spmvaccin@gmail.com, secretariat.compass@gmail.com,

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française déposés en présentiel ou par courrier ou par e-mail et au **plus tard le lundi 25 mars 2024 à 13h00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet COMPASS/VACCIN l**e lundi 26 mars 2024 à 13h00mn (heures de Moroni)**.

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : PROJET VACCIN
Nom du bureau : UGP COMPASS/VACCIN
Adresse du bureau : **Avenu de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien Ministère des Affaires Sociales) à Moroni**

Moroni, le 20 mars 2024

UNION DES COMORES

.....

Unité-Solidarité-Développement

****

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

---

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition de Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé.

Intitulé du Marché : Fourniture, livraison et Installation de 20 réfrigérateurs médicaux de laboratoire et pharmacie

Référence N° : DC-24/03/Projet d'Appui à l'Acquisition des vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement d'un montant de quarante-six millions de dollars américains « 46 000 000USD » de l'Association International de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « ***Fourniture, livraison et Installation de 20 réfrigérateurs médicaux de laboratoire et pharmacie*** »

1. Le Projet VACCIN sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché.

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation (DC) tel que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement de projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 et en septembre 2023 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous (tes) les soumissionnaires du pays éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation : **Moroni Avenue de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien ministère des affaires sociales**), ou par voie électronique en écrivant à mistoihi.spmvaccin@gmail.com, secretariat.compass@gmail.com,

4. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française déposés en présentiel au plus tard **le jeudi 29 Mars 2024 à 13h00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet COMPASS/VACCIN **le vendredi 29 Mars 2024 à 13h00mn (heures de Moroni).**

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : PROJET VACCIN
Nom du bureau : UGP COPASS/VACCIN
Adresse du bureau : **Avenu de la République du Sénégal, à côté du Ministère de l'Education Nationale (ancien Ministère des Affaires Sociales) à Moroni**

Moroni, le 20 mars 2024